

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Lettre d'information
N° 350 - 21 octobre 2026



Le prix

du renoncement

Eric Bertinat - Commerces pillés. Écoles incendiées. Policiers pris pour cibles. Les images ont fait le tour du monde, et le monde y voit un pouvoir à bout de souffle. À six mois de la présidentielle, qui s'en étonne ?

Pendant cinquante ans, on nous a servi le même refrain : tout va bien, circulez ! Des gouvernements de gauche, bien sûr, mais aussi des libéraux, et un patronat toujours friand de main-d'œuvre abondante, ont signé ce chèque en blanc. Qui, au sommet de l'État, s'est demandé qui entraînait, dans quelles conditions, et avec quels moyens pour le faire vivre dans nos lois et notre langue ? Personne. Les réseaux de drogue prospéraient sous leurs fenêtres ; ils n'ont rien vu, ou n'ont rien voulu voir. Pas de contrôle sérieux des entrées. Pas d'exigence d'intégration. Pas de sanction. Pourtant une partie des personnes qui arrivent en Europe viennent de pays marqués par la guerre, la répression ou l'effondrement de l'autorité publique.

Accueillir n'a jamais voulu dire renoncer. Une nation qui ne maîtrise ni ses frontières ni ses quartiers n'est plus hospitalière : elle est démissionnaire. Et ce sont d'abord les habitants de ces quartiers, les honnêtes gens, y compris d'origine étrangère, qui paient la facture du laxisme.

Qu'on ne nous réponde pas que l'on «stigmatise». Ce qu'on dénonce, c'est l'imprudence de ceux qui ont gouverné. Ce n'est pas l'origine d'un casseur qui fait de lui un coupable, c'est son geste. Mais l'État, lui, a une responsabilité précise : avoir laissé s'installer des territoires où la loi ne passe plus, sans jamais payer le prix politique de l'avoir rétablie.

Les avertissements ne manquaient pas, et ils viennent d'ailleurs. Javier Milei, sur LCI le 21 septembre, voyait dans Bruxelles «le déclin de l'Europe» et «la marche lente vers le socialisme», mettant en cause la politique migratoire européenne. Le 18 octobre, Donald Trump tonnait sur *Truth Social* : «La France brûle ! L'immigration de personnes venant d'un monde complètement différent, des personnes qui nourrissent la haine dans leur cœur, a détruit ce pays autrefois grand. Fermez les frontières et reprenez le contrôle, avant qu'il ne soit trop tard !» On peut juger leur style outrancier. On ne peut plus juger leur diagnostic hors sujet.

Que faut-il ? Cesser les grands discours. Contrôler les entrées. Expulser les étrangers délinquants. Casser les trafics, quartier par quartier. Frapper vite et fort les violences, quel qu'en soit l'auteur. Exiger de chacun le respect du pays qui l'accueille. Et rendre à l'école sa mission : transmettre, pas excuser.

Reste le fond. Quelques semaines après la visite de Léon XIV, la France a montré qu'elle savait se recueillir et se réjouir dans l'ordre. Mais on ne peut pas éternellement saper les fondements moraux d'une nation, puis feindre la surprise quand la violence s'engouffre dans le vide.

La France est aujourd'hui un pays en sursis. —

Manifestation Queer à Genève : plusieurs associations se mobilisent pour le respect de la foi catholique

Le festival queer «Everybody's Perfect» et les projections du documentaire Hunky Jesus, annoncées les 10, 14 et 17 octobre, ont suscité colère et incompréhension parmi les catholiques genevois de différentes sensibilités. Le film met en scène un concours autour d'un Jésus sexualisé et annonce explicitement des «numéros de cabaret blasphématoires». Pour les fidèles, voir ainsi tourner en dérision Celui qu'ils reconnaissent comme leur Sauveur constitue une profonde offense.

À cette colère s'ajoute la frustration de n'avoir guère été entendus. Les protestations adressées aux organisateurs comme aux autorités n'ont pas permis d'obtenir le retrait des projections. Alain Späth, responsable de la section suisse de Civitas, a notamment interpellé Karine Bénard, responsable éditoriale et programmatrice du festival, pour lui demander comment elle justifiait ce choix et quelles suites elle entendait donner aux objections des catholiques. Retenons cette réponse : «Ce film raconte une histoire essentielle pour les personnes LG-BTIQ+, l'engagement de personnes dans la lutte contre le VIH/Sida, des gens profondément attachés à leur foi et au message chrétien.»

Mais en quoi cet engagement justifie-t-il de présenter Jésus-Christ sous les traits d'une caricature sexualisée ? L'intention revendiquée par les organisateurs ne répond pas à l'objection des croyants : ce qu'ils tiennent pour sacré devient la matière d'un spectacle qui assume lui-même son caractère blasphématoire.

Civitas a ensuite demandé l'autorisation d'organiser un chapelet public, samedi 17 octobre, devant le cinéma du Grütli, en signe de protestation. Le département a déclaré cette demande irrecevable. Son motif principal : Civitas Suisse ne figure pas parmi les organisations religieuses admises à entretenir des relations avec l'État de Genève et ne remplit donc pas la condition préalable exigée pour solliciter une manifestation culturelle sur le domaine public.

Selon le raisonnement de l'autorité, la récitation du chapelet constitue un acte cultuel, même lorsqu'elle accompagne une protestation présentée comme politique. Elle relève ainsi de la loi sur la laïcité et de son règlement. La demande a donc été écartée sur cette base, sans examen concret des risques pour l'ordre public. Ce refus administratif laisse entière la question de la place accordée à l'expression publique des convictions religieuses.

De cette semaine agitée restent une pétition du Collectif citoyen contre les discriminations anti-chrétiennes à Genève ([cliquez ici](#)), ainsi que plusieurs démarches auprès de Mgr Morerod, dont celle de Perspective Catholique. Malgré leurs différences et des initiatives parfois précipitées, des catholiques ont manifesté leur refus de voir leur foi ainsi tournée en dérision.

Leurs protestations ont cependant rencontré peu d'écho dans la classe politique. L'absence de prise de parole publique des responsables du diocèse est plus douloureuse encore pour les fidèles qui attendaient d'eux un soutien et une parole claire.

Cette mobilisation ne doit pas rester sans lendemain

Elle révèle un besoin de coordination, de préparation et de relais pour que la voix des catholiques porte davantage dans la vie genevoise. Notre indignation doit désormais se traduire par une action suivie : interpellier les autorités sur l'accueil de tels spectacles dans un lieu culturel municipal, demander des réponses précises et rappeler publiquement ce qui a été offensé.

Les catholiques sont des citoyens à part entière. Ils ont le droit de faire entendre leurs convictions, de défendre ce qu'ils tiennent pour sacré et d'attendre des institutions une considération égale à celle accordée aux autres composantes de la société.

À nous de porter cette exigence avec fermeté, constance et dignité. —

Si vous souhaitez connaître Dieu, il n'y a qu'une seule manière de faire : agenouillez-vous !
(Bienheureux Fulton Sheen)

Pas dogmatique mais contraignant



Thibaut Marquayrol - Il est parfois des moments où l'on se pose, comme un capitaine qui refait son cap, ou plus prosaïquement comme un randonneur qui regarde la carte. Suis-je encore sur le bon chemin ? Et il est des appels intérieurs auxquels nous ne devons pas rester sourds : ai-je bien fait ?

J'ai traité, au cours des deux derniers articles, des problèmes liés à l'herméneutique de la continuité, à la liberté religieuse et à cette ambiguïté dynamique véhiculée dans l'Église depuis au moins Jean XXIII. Si je reviens sur ces points, ce n'est pas en enfant boudeur enfermé dans ses caprices, mais dans un esprit parfois espiègle, toujours filial.

J'ai entendu il y a quelques semaines, dans un podcast, à peu près cette phrase : le Concile a certes été pastoral, mais ce qu'il a enseigné relève du magistère ordinaire et exige, à ce titre, notre assentiment. On ne peut pas simplement ignorer des documents tels que la constitution sur l'Église, *Lumen Gentium*. On ne peut pas s'asseoir dessus.

L'argument est sérieux

Passons sur le fait qu'on n'invoque pas avec tant de vigueur l'autorité du magistère conciliaire contre certaines provocations antichrétiennes, comme la pro-

jection à Genève du film *Hunky Jesus*. Cela semble ne scandaliser personne dans les médias qui se disent catholiques. Mais l'inconséquence éventuelle de ceux qui invoquent un principe ne rend pas ce principe faux. Nous ne pouvons pas nous asseoir sur le magistère, même ordinaire.

Que faire alors ? Ne pas aimer ce que nous aimons parce que c'est ce que nous aimons, mais parce que c'est la chose que nous devons aimer. En langage ignacien : pas d'attachement désordonné.

J'ai donc cherché s'il y avait quelque chose à modifier dans ma façon de recevoir les textes du Concile en tant que laïc. Je ne suis pas théologien ; j'ai comme tout chrétien le devoir de réfléchir.

Prenons deux points que nous avons déjà abordés plusieurs fois et qui intéressent au premier chef les simples fidèles : la pratique et le rapport au monde. Commençons par la pratique, donc par la liturgie.

Aimons-nous le rite ancien pour de mauvaises raisons ? Par un attachement désordonné ?

Si l'on prend *Summorum Pontificum*, nous sommes assurés que ce qui était sacré pour les générations précédant le Concile l'est toujours. On le savait, mais cela

suite page suivante

fait du bien de l'entendre. C'est un exemple de ce qu'un texte peut ne pas apporter de nouveauté tout en ne disant pas rien.

L'idée de l'enrichissement mutuel a, en revanche, tourné court. On cherche encore ce que le *Novus Ordo* aurait apporté à l'*usus antiquior*. Comme si, en musique, la danse des canards avait enrichi l'air de la Reine de la Nuit.

La levée de boucliers déclenchée par *Summorum Pontificum*, puis le renversement pratique opéré par *Traditionis Custodes*, ont mis en évidence le nœud que constitue la liturgie.

Car l'adage *lex orandi, lex credendi* demeure. La liturgie catéchise : elle garde, elle transmet, elle maintient la foi. Les gestes, les silences, les genuflexions, l'orientation du sacrifice parlent et transmettent.

La liturgie est le verrou de l'édifice intérieur

Ce verrou tient tant que la foi qu'il protège est comprise comme une vérité objective et non comme une préférence parmi d'autres. C'est précisément là que se joue le rapport au monde.

Nous avons déjà présenté les difficultés que soulève la lecture de *Dignitatis Humanae*, sur la liberté religieuse, même à l'aune de l'herméneutique de la continuité. Encore faut-il que cette continuité puisse être montrée et non simplement postulée.

Sans cette herméneutique, on se demande bien comment rendre le texte acceptable au regard du magistère antérieur. Avec elle, on ne sait plus très bien ce qu'il devrait en rester. Le casse-croûte tourne à la disette.

Il ne s'agit pas ici de reprendre une démonstration déjà faite. Mais il faut mesurer les conséquences.

La liberté religieuse, telle que reçue dans le catholicisme libéral, fut condamnée par le magistère. Elle repose sur une conception qui fait de la conviction religieuse une affaire privée. Poussée jusqu'à ses conséquences, elle conduit à cet indifférentisme pratique que l'on voit aujourd'hui progresser partout, même là où l'indifférentisme doctrinal reste officiellement condamné.

Or la liturgie traditionnelle affirme exactement le contraire. Elle proclame, dans ses rites comme dans ses prières, que la vérité religieuse n'est pas une préférence parmi d'autres, que le sacrifice du Christ n'est pas une expression particulière du sentiment religieux et que sa royauté ne s'arrête pas aux portes de la conscience individuelle.

Ce que la liturgie garde, l'indifférentisme le défait

Voilà pourquoi la fausse liberté religieuse nous paraît être la clé capable de faire sauter le verrou qu'est la

liturgie. Une fausse conception de la liberté religieuse finit par atteindre la manière dont la foi se comprend et se vit. Lorsque toutes les religions sont pratiquement traitées comme des voies équivalentes, les paroles de la liturgie peuvent demeurer, mais leur portée se trouve insensiblement vidée de sa substance.

Et nous retrouvons notre question de départ. Que faut-il donc retrancher pour recevoir loyalement le Concile ? Ni l'attachement au rite ancien, dont l'Église a elle-même reconnu qu'il ne pouvait devenir soudainement nuisible, ni la conviction que la vérité religieuse possède des droits objectifs, enseignement constant du magistère antérieur.

On nous répondra qu'il suffit de lire le Concile dans la continuité. Nous ne demandons pas mieux. Mais la continuité ne peut pas être un mot magique qui dispense d'examiner les difficultés. Elle doit être intelligible. Elle ne consiste pas à sauver les formules en abandonnant leurs conséquences.

Au terme de ce petit examen, je n'ai donc pas trouvé grand-chose à retrancher. Non que mes préférences soient devenues des articles de foi, mais parce que le magistère ne commence pas avec Vatican II et que la fidélité à l'Église ne saurait s'exercer au détriment de ce qu'elle a enseigné auparavant.

La pratique de l'*usus antiquior* et l'opposition résolue à la fausse liberté religieuse ne sont donc pas nécessairement des attachements désordonnés dont il faudrait nous défaire pour recevoir le Concile. Elles peuvent être, au contraire, l'expression d'une fidélité plus entière à l'Église, dans sa prière comme dans sa doctrine.

Il se pourrait ainsi que la critique traditionnelle, loin d'être un refus de recevoir Vatican II, soit aujourd'hui l'une des manières les plus filiales de le faire. Car recevoir le magistère ne saurait signifier l'oublier. —



Michel Corpataux, une vie au service du chant et des traditions fribourgeoises



David Clerc - Le canton de Fribourg est en deuil depuis ce samedi 10 octobre après que Monsieur Michel Corpataux nous a quittés paisiblement à l'âge de 85 ans. Ce musicien hors pair est né à Riaz en 1941 et y a épousé sa femme, Colette Corpataux, avec qui il a eu 3 enfants. Il a dirigé pendant plusieurs décennies la Chanson du Pays de Gruyère, le chœur mixte La Concorde de Riaz, le chœur mixte de Bulle, Mon Pays de Fribourg, la Chanson de Montreux, la Chanson de Lausanne, sans oublier le Chœur des Armaillis de la Gruyère. Au cours de sa carrière, il a dirigé des centaines de chanteurs et a ainsi transmis sa passion à des générations de choristes amateurs. Il est devenu chef du chœur paroissial d'Echarlens à l'âge de 16 ans. Il s'est imposé comme un véritable gardien des traditions de la musique chorale fribourgeoise et a transmis le goût du chant aux élèves de l'Ecole secondaire de la Gruyère et du Collège du Sud.

Le *Chœur des Armaillis de la Gruyère*, qu'il a dirigé pendant plus de 40 ans, de 1976 à 2016, a atteint un niveau de renommée internationale. Son chœur, vêtu du traditionnel bredzon, a conquis les scènes bien au-delà de sa Gruyère natale, notamment grâce au célèbre *Ranz des Vaches*. En effet, les chants gruériens ont résonné dans toute l'Europe et même jusqu'aux Etats-Unis. Dans la lignée de l'abbé Bovet, Mon-

sieur Corpataux a pris soin de mettre en avant les œuvres de ce dernier. Il lui a tenu à cœur aussi de mettre en avant le chant grégorien, ainsi que la musique polyphonique classique et contemporaine.

Il a remporté de nombreux succès au cours de sa carrière, notamment le 1er prix du *Concours international Franz Schubert* à Vienne en 1996, le 2ème prix de l'*International Cornwall Male Voice Festival* en Grande-Bretagne en 2005, ainsi que le 1er prix du jury au *Montreux Choral Festival* en 2015. La commune de Riaz lui a déjà rendu hommage en 2017 en lui accordant le droit de cité d'honneur en donnant son nom à une rue du village. C'est aussi dans son bourg natal qu'il a dirigé son dernier concert, *Ultimo*, en 2019. Après avoir mis un terme à sa carrière, sa plus grande fierté est restée son rôle de « passeur de traditions ».

Lors d'une interview accordée à la RTS le 12 mai 2016, il s'inquiétait déjà de l'absence de jeunes dans les chorales, qu'il décrivait, avec humour, comme étant de nos jours des «chorales de vieux». Puisse l'impact immense de ce personnage sur la culture fribourgeoise inspirer les prochaines générations et leur donner ainsi envie de transmettre le flambeau de nos belles traditions. —



Pour nous aider

CH2I 8080 8004 5427 1100 1

Bénéficiaire :

Perspective catholique

1203 Genève

Comment nous aider ?

Par une contribution financière. Le QR ci-contre vous facilitera votre versement.

Une idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout